

Arch

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
de la

Séance du 18 aout 1956

Charente - Maritime

O B J E T :

Le dix huit aout 1956, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Max BRUSSET, Député-Maire, en session ordinaire d'après convocations faites le 14 aout 1956.

Étaient présents: MM. BRUSSET - SEUGNET - REUTIN - CASERINAT - GAUSSEL - COUZINET - LAURENT - BARROT - POUGET - COUNIL - GUILLAUD - BARRIERE - DOMEQ - ETCHERER - ROCHEDEBEUX - BOURDEILLE - NARTEAU - CHAMBOULAN - DUFOUR - COUNIL Edouard - PAPEAU - Melle FOUCHÉ - M. GRUSSEMEYER.

représenté : M. BROPREAU par M. BARRIERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la Loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BARRIERE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

Le Président expose comme il a dit ; pour satisfaire aux besoins de la population scolaire de la Ville, passer commande aux établissements RABIER, 149, route de Choisy à IVRY de :

- 50 tables à recourts à 4.992 frs l'une
- 50 traversins à 665 - "
- 50 isolateurs - 576 - "

Le montant de la livraison s'élève à 351.942 francs.

LE CONSEIL

demande à M. le Sous-Préfet de bien vouloir verser les factures correspondantes pour valoir marché, et dit que la dépense sera imputée Chapitre XXIV - art 1 - du Budget 1956 - dossier 52 - B des Douanes de Gacze.
17-16

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Qui a été signé au registre M. les membres présents à la séance.

Pour certifier conforme au registre
Et le Maire
L'Adjoint Délégué,

APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/-MER le 7 SEPT. 1956

Le Sous-Préfet,



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]